

Burundi : arrestation d'un suspect dans l'assassinat d'un militant anti-corruption

Arrib News, 12/05/2011 – Source AFP Gabriel Nduwayo, un des principaux suspects dans l'assassinat d'un militant anti-corruption au Burundi, en fuite depuis deux ans au Canada, a été arrêté mercredi à son arrivée à l'aéroport de Bujumbura après avoir été refoulé par les autorités canadiennes, a-t-on appris de source judiciaire. M. Nduwayo est poursuivi par la justice burundaise pour avoir recruté, armé et payé les hommes de main qui ont assassiné Ernest Manirumva le 9 avril 2009 à Bujumbura, selon des sources judiciaires.

Gabriel Nduwayo, alias Sésé, est arrivé à l'aéroport de Bujumbura mercredi vers 19H00 à bord d'un vol de Brussels Airlines, en compagnie de deux policiers canadiens qui l'ont remis aux autorités judiciaires burundaises. M. Nduwayo a été refoulé par le gouvernement canadien et il a été arrêté dès son arrivée au Burundi, a déclaré Elie Ntungwa porte-parole de la Cour suprême. Ernest Manirumva, vice-président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques (Olucome), avait été poignardé à son domicile par des inconnus qui avaient emporté des documents. Quelques jours après cet assassinat, M. Nduwayo, fonctionnaire dans une société publique, avait profité d'une visite officielle aux Etats-Unis pour se réfugier au Canada où il avait demandé l'asile, affirmant vouloir échapper à une tentative d'assassinat des services secrets. Selon l'ordonnance de la Cour fédérale du Canada, M. Nduwayo a été refoulé parce qu'il est proche du pouvoir et plus particulièrement du président du Burundi (Pierre Nkurunziza) et des services secrets burundais et qu'une preuve documentaire permet de conclure qu'il est impliqué de très près dans l'assassinat de M. Manirumva. Ceci est un pas important dans la bonne direction, a commenté le coordinateur du Forum pour le renforcement de société civile, Pacifique Nininahazwe. Mais toute la vérité ne sera pas connue tant que les responsables sécuritaires mis en cause par le FBI ne sont pas interrogés et leur ADN relevé comme l'a demandé cette agence, en vain jusqu'à présent, a-t-il souligné. Le procès des assassins présumés a débuté en juillet 2009 mais en toujours aux questions de procédure. La Cour d'appel de Bujumbura s'est dessaisie de ce dossier fin janvier et l'a renvoyé devant le tribunal de grande instance. Seize personnes sont poursuivies dans cette affaire, dont cinq sont en fuite. L'Olucome les considère comme des boucs émissaires. Les parties civiles réclament, en vain jusqu'à présent, des tests ADN de plusieurs hauts responsables sécuritaires du pays, dont le chef des services secrets, le directeur général adjoint de la police ou encore le commissaire général de la 1^{ère} région de police, relayant une recommandation du FBI qui a participé à l'enquête. Début avril, les représentants au Burundi des pays de l'Union européenne avaient exprimé leur doute sur la volonté politique des autorités de faire la lumière sur cet assassinat.